

Vivre ensemble

Développement

On constate de plus en plus que partout, notamment en Belgique, il existe des problèmes de relations sociales. Etant bien conscients que ce manque de respect généralisé se rencontre dans toute la société, nous allons cependant cibler uniquement le milieu scolaire.

En effet, nous éprouvons des difficultés à nous accepter les uns les autres et plus grave encore, à nous supporter. Par les médias et les réseaux sociaux, nous avons eu la tristesse d'apprendre que notre école n'était pas la seule dans ce cas. Harcèlement, moqueries régulières, racket, intimidation, chantage, tout cela pouvant conduire jusqu'au suicide. A première vue, malgré les tentatives (ROI et sanctions) des différents pouvoirs organisateurs et responsables pédagogiques, les problèmes continuent en s'aggravant.

C'est pourquoi, nous avons décidé de soumettre une proposition de décret visant à améliorer le savoir « vivre ensemble ».

Article 1

Les dispositions du présent décret s'appliquent à tous les établissements de l'enseignement maternel, primaire et spécialisé.

Article 2

Dans les milieux scolaires visés à l'article 1, il est exigé d'établir un ROI très spécifique. Celui-ci transmis à toute personne responsable de l'éducation des élèves, y compris les parents.

Article 3

- I. Il est obligatoire de limiter la consommation d'alcool lors de fêtes scolaires, afin d'éviter certains débordements.
- II. Les enseignants doivent éviter toute forme de racisme en permettant aux élèves d'expliquer leurs coutumes lors des fêtes propres à leur culture.
- III. Les enseignants doivent prévoir une concertation de tout le personnel, lorsqu'un problème survient.

Article 4

Les élèves doivent respecter les adultes, leurs condisciples, le matériel scolaire et autre.

Article 5 Sanctions

En cas de non-respect de l'article 4, une sanction est prévue dans le ROI selon la gravité du fait et est appliquée avec l'accord de toute l'équipe pédagogique.

Décret réalisé par la classe des élèves de sixième année de l'école Alfred Heyne.

Bissan, Sandy, Yasmina, Yoann, Laurent, Michel, Hamza, Mélissa, Oussmane, Elisa, Walid, Cyril, Minerva, Houda, Youness, Mauro, Emilian, Lucas et Ethane.